

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

7 mai 2008

Présents : Raymond GAGNE, Raphaël ALLIRAND, Agnès BADIOU, Paul CHANAL, Raymond CHENEVERT, Philippe GENTES, Jean GIBERT, Yves GIRE, Stéphanie LAC, Yoann PERBET, Marie POINTEAU.

Début de séance 20 h 45

- **Signatures des Registres de Délibération**

Signatures par les membres du Conseil des registres des délibérations du Conseil précédent du 13 avril 2008.

- **CCAS**

Le Conseil municipal doit désigner 2 personnes supplémentaires pour faire partie du CCAS, ces personnes ne doivent pas être membres du Conseil municipal.

Il sera demandé à Florence GIROUD et à Claudius JAMON s'ils acceptent d'être membres du CCAS.

- **Projet architectural pour les logements à l'entrée de Moudeyres**

Le Maire lit le compte rendu fait par Frédéric GORY (OPAC) de la réunion du 17 avril 2008 à laquelle assistaient l'architecte Monsieur MAGAUD, Philippe GENTES et Marie POINTEAU et en partie Raymond GAGNE. *Le compte rendu de cette réunion est joint en annexe du présent compte rendu.*

Ensuite les membres du Conseil discutent des différents éléments de ce projet.

Ce projet est validé, la prochaine réunion pour le dépôt du Permis de construire aura lieu à la Mairie le 29 mai à 9 h. Mais les points suivants seront revus ou éclaircis ce jour là :

- couleur des enduits extérieurs, ne sont-ils pas trop sombres ? et couleur des tours de fenêtre.
- Les fenêtres du 1^{er} étage, type balcon, ne sont-elles pas trop grandes pour l'architecture du village ?
- Chiffrer le coût de la géothermie,
- Supprimer les conduits de cheminée,
- Quelle est l'isolation ?
- Demander le surcoût pour les différents travaux.

- **Logement pour saisonniers**

On pourrait utiliser un des gîtes du presbytère ou bien celui de la Mairie, le sujet sera évoqué à un prochain Conseil.

- **Entretien voirie communale**

La DDE a fait une estimation à 6650 € HT pour les différents travaux de voirie. Il reste à demander 3 devis, puis à choisir l'entreprise. Ces formalités obligatoires diffèrent le démarrage des travaux.

Paul CHANAL demande un arrangement du chemin sous Moulinou en plus des travaux prévus, ce sera sans doute possible.

Le Conseil approuve la décision.

- **Balayage du village**

Une société privée « Condamin » va venir nettoyer les rues de Moudeyres avec une balayeuse, sans doute le 16 mai, pour environ 480 €.

Les brigades vertes de la CCPM devaient venir auparavant mais finalement ils viendront autour du 22-23 mai.

- **Concours « Villages fleuris » et « Maisons fleuries »**

Village fleuri

Le village de Moudeyres est inscrit au concours départemental des villages fleuris.

Marie-Thérèse GAGNE, Stéphanie LAC et Marie POINTEAU s'occupent du fleurissement du village mais demandent l'aide de toutes les bonnes volontés pour le transport de la terre et des bacs à fleurs.

Maisons fleuries

En plus du concours des villages fleuris, il sera proposé aux habitants de Moudeyres de participer à un concours communal des maisons fleuries.

Stéphanie LAC et Marie POINTEAU passeront dans les maisons en présentant le projet et prendront alors les inscriptions, il sera peut être ajouté une information écrite récapitulative mise dans les boîtes aux lettres pour les personnes absentes.

Panneau d'informations

L'ensemble de ces informations sera affiché sur le panneau de la Mairie.

Un habitant de Moudeyres a demandé la mise en place d'un « panneau d'expression libre ». Ce type de panneau n'a pas à être installé par la municipalité sur le mur de la Mairie...

- **Travaux divers**

L'Assemblée de la Vialette

L'Assemblée se détériore beaucoup ces temps ci : fenêtre, infiltrations d'eau, etc. Les travaux devaient être pris en charge en partie par la CCPM dans le cadre du petit patrimoine, mais le dossier n'a pas été fait et le programme « petit patrimoine » est clos ! Donc ces travaux seront à la charge de la commune.

Petits travaux

Les tables et bancs à installer à Moudeyres et Chambrouille ainsi que les rambardes du pont de la Vialette seront demandés à Pierre GIMBERT.

Ferme Perrel

Une subvention va être débloquée pour refaire une partie du chaume de la Ferme Perrel. Il pourrait être changé cet été, ainsi les touristes verraient le travail du chaumier.

- **Prochaines dates**

Dimanche 11 mai 2008

A 10 H messe pour les morts de la guerre de 39-45 et pour ceux de la guerre d'Algérie. Ensuite dépôt d'une gerbe aux Monuments aux Morts, la Préfecture demande que les enfants participent. Puis apéritif à l'Assemblée.

29 mai 2008, à la Mairie

Sujet : les nouveaux logements avec Messieurs Magaud (architecte) et Gory (OPAC), dépôt du Permis de construire.

Fin de séance 22 h 25